pour effet d'interdire les exportations canadiennes de sucre et de produits contenant du sucre, et réduirait à néant plus de 500 millions de dollars d'exportations vers le marché américain.

Ces projets de loi ont été coparrainés, entre autres, par les candidats à la présidence Dole et Gramm et par les sénateurs D'Amato et Thurmond. Hier, le Washington Post déclarait que ce projet de loi jouissait de l'appui général des deux partis et qu'il serait probablement adopté au printemps, après une série d'audiences.

Au nom de la souveraineté du Canada, j'implore tous les partis de continuer à coopérer et d'appuyer toute tentative de la part du gouvernement en vue de faire dérailler ces deux projets de loi si dangereux pour le Canada.

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Philippe Paré (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères a fait preuve d'un mépris inqualifiable hier à l'égard des personnes qui oeuvrent au sein des organismes d'éducation en développement international.

Après avoir coupé le financement de ces organismes qui ne représentent pourtant qu'une demie de 1 p. 100 du budget total de l'aide, le ministre a eu le culot d'insulter les milliers de bénévoles impliqués. En affirmant que s'ils sont vraiment conscients de l'importance de sensibiliser le public à l'aide au développement ils n'ont pas besoin d'être payés pour le faire, le ministre déforme les faits. Les fonds alloués à ces organismes ne servent pas à rémunérer des bénévoles.

De surcroît, le ministre ignore ostensiblement les conséquences incalculables que cette mesure provoquera sur le réseau de solidarité et de coopération internationale. Plutôt que d'insulter tout le monde, le ministre devrait reconsidérer cette décision totalement irréfléchie.

[Traduction]

LE GROUPE CITOYENS CONTRE L'EXPLOITATION DES ENFANTS

M. Werner Schmidt (Okanagan-Centre, Réf.): Monsieur le Président, aujourd'hui Monica Rainey, directrice exécutive du groupe Citoyens contre l'exploitation des enfants, présentera au ministre de la Justice une liste de 42 000 signatures. Chacune représente un enfant ayant fait l'objet d'agression sexuelle au Canada.

Le message est clair. L'élimination de l'exploitation sexuelle de nos enfants doit devenir une priorité.

Pourtant, le gouvernement continue à choisir des questions politiques, comme le contrôle des armes à feu, plutôt que des questions critiques, comme les agressions sexuelles contre les enfants, faisant de cette Chambre un simple forum politique. Des actes criminels innommables sont commis chaque jour dans les lieux où les enfants jouent, apprennent et, surtout, ceux qu'ils appellent le foyer.

Article 31 du Règlement

Je défie le gouvernement libéral d'adopter une mesure législative qui protégera nos enfants. Il faut empêcher que le système juridique les trahisse. Je demande au ministre de la Justice de nous prouver qu'Ottawa n'est pas simplement un endroit où l'on pratique l'opportunisme politique, mais aussi un endroit où la justice prévaut, où les questions sensées ont la priorité et où on prend des décisions de gouvernement véritablement humanitaires.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton, Lib.): Monsieur le Président, certains députés demandent une enquête sur le prix de l'essence.

Vu que les taxes provinciales et fédérales représentent environ 55 p. 100 du prix, vu que les raffineries ne réalisent, en moyenne, que 4 p. 100 de rendement sur leurs investissements depuis quelques années et vu que les stations-services ferment parce qu'il n'y a pas de bénéfices à faire, que reste-t-il? S'agirait-il des taxes fédérales et provinciales combinées, des demandes législatives unilatérales imposées à l'industrie ou des taxes municipales élevées dans des villes comme Ottawa?

De toute évidence, toute enquête doit commencer par l'examen complet du rôle des trois niveaux de gouvernement dans le prix de l'essence. Agir autrement, c'est refuser de voir le problème véritable.

LE COMPLEXE DE HARBOURFRONT

M. Barry Campbell (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, le 31 mars, le ministre des Travaux publics a annoncé que l'appui financier du gouvernement fédéral au complexe de Harbourfront, pendant l'exercice en cours, serait de six millions de dollars, mais il n'a rien promis pour les exercices à venir. Compte tenu de cette annonce, le conseil d'administration a décidé de fermer le complexe le 15 septembre.

• (1410)

Les députés de la région torontoise se sont réunis mardi soir et ont réitéré leur engagement à l'égard du complexe, qui est un actif culturel indispensable dont bénéficie toute la région.

Les députés en question sont déterminés à travailler de concert pour garantir un financement stable pendant plusieurs années ou pour trouver d'autres sources de financement afin d'assurer l'avenir du complexe Harbourfront. Ils ont travaillé pour obtenir un niveau adéquat de financement pour cette année, malgré les contraintes auxquelles sont assujetties les finances publiques, et ils continueront de promouvoir le complexe.

Nous regrettons que le conseil d'administration ait décidé de fermer les portes le 15 septembre. Nous avions espéré qu'il prendrait le temps d'explorer d'autres sources de financement ou de s'assurer la participation de nouveaux administrateurs qui seraient prêts à exploiter le complexe avec un budget réduit.

La fermeture de centres comme celui de Harbourfront appauvrit les Canadiens, mais ces derniers nous ont bien demandé de mettre de l'ordre dans nos finances. Malheureusement, cela signifie que Harbourfront ainsi que d'autres institutions et d'autres programmes importants devront désormais compter sur un appui financier plus modeste.